



ROUTE FEMININE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Boucle de Drefféac

Samedi 31 mai 2025

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Article 1 : Organisation

La Route Féminine de Loire-Atlantique Boucle de Drefféac est organisée par le Comité d'Organisation du Tour de Loire Atlantique (C.O.T.L.A.) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Cette épreuve sera disputée le 31 mai 2025.

Article 2 : Participation

Cette épreuve d'une journée est classée en Élite Nationale (1.15). Elle est réservée aux coureuses Elites et OPEN 1.

La participation est déterminée par la réglementation FFC (ART 2.1.005)

Seules les équipes composées d'au moins 5 coureuses pourront prétendre suivre dans le cortège des véhicules suiveurs.

Une limite maximale de 12 coureuses sera autorisée par équipe structurée.

Les engagements s'effectueront par le portail de la FFC cicle web (12 €, sur place 15 €). Le nombre d'engagements sur place sera limité en fonction des inscriptions.

Le livre de Route, comportant les renseignements détaillés et les horaires, sera disponible sur le site www.tourdelloireatlantique.fr

Article 3 : Vérification des licences et réunion des directeurs sportifs :

La vérification aura lieu à la permanence de 16h00 à 18h00 le vendredi 30 mai 2025 au Brit Hôtel de Vigneux de Bretagne pour les équipes arrivant le vendredi ou sur le lieu du départ à Drefféac le samedi 31 mai 2025 entre 7h30 et 8h45, Théâtre de Verdure 44140 DREFFÉAC.

La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à 18h00 le vendredi 30 mai 2025 en présentiel au Brit Hôtel de Vigneux de Bretagne ou en visioconférence pour les équipes arrivant le samedi matin.

A l'issue de cette réunion, un tirage au sort désignera l'ordre des véhicules des directeurs sportifs (DS) autorisés à suivre la course.

Il sera remis aux équipes un bandeau à accoler sur la voiture du DS et un bandeau destiné au véhicule d'assistance.

Article 4 : Présentation des équipes et signature de départ

La présentation aura lieu au Théâtre de Verdure lors de la signature des coureuses entre 7h30 et 8h45.

Article 5 : L'épreuve et les classements

L'épreuve comporte 1 grande boucle en ligne pour un total de 52 km sur la Communauté de communes autour de Drefféac puis de 6 tours de circuit de 7,5 km dans Drefféac soit un total global de 100 km.

Cette épreuve se déroule selon la réglementation des épreuves Elites de la F.F.C.

Classement Individuel : Loire-Atlantique

Le classement individuel sera établi selon l'ordre de passage final sur la ligne d'arrivée.

Classement Jeunes : Maillot Blanc Crédit Mutuel

Coureuses nées entre 2008 et 2005, selon le classement général individuel.

Classement Souvenir Michel QUIRION :

5 sprints selon le barème suivant sur des Sprints : 4- 2 - et 1 point.

La coureuse ayant totalisé le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur du classement. En cas d'égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de places de 1ère et enfin de la meilleure place au dernier sprint. Pour y prétendre, les lauréates devront terminer l'épreuve

Les lieux de tous les sprints sont indiqués sur le Livre de Route.

Article 6 : Contrôle anti-dopage :

Organisé selon la réglementation de la FFC, il se déroulera si nécessaire dans les locaux de l'espace culturel et sportif.

Des douches sont également mises à disposition au complexe sportif de Drefféac indiqués sur le Livre de Route.

Article 7 : Protocole et maillots :

Les coureuses seront appelées dans les 10 minutes de leur arrivée en fonction de l'ordre du protocole ci-dessous :

- 3 premières de l'épreuve
- Première du classement Jeunes
- Première du classement Souvenir Michel QUIRION
- Première du classement Open1

Article 8 : Classements

Les classements seront établis sur la base de la photo-finish et transpondeurs.

Article 9 : Prix

Epreuve en ligne au temps	Grille	1250/20
Classement des Sprints Michel QUIRION	Grille	200/3
Classement des Jeunes	Grille	200/3

Article 10 : Transpondeurs, dossards et plaques de cadre

Une caution de 120€ sera demandée à chaque équipe ou carte d'identité aux participantes individuelles lors du retrait des transpondeurs. Toute perte ou détérioration de transpondeurs sera facturée d'un montant de 60 euros.

Il est obligatoire de restituer les dossards non pliés et les plaques de cadre à la permanence à l'issue de l'épreuve au stand dédié près du car podium.

Article 11 : Mesures sanitaires

La Route Féminine de Loire-Atlantique et toute personne y participant s'engagent à respecter le protocole sanitaire élaboré par la Fédération Française de Cyclisme sur toute la durée de l'évènement.

Article 12 : Radio Tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence « Radio Tour » indiquée lors de la réunion DS.

Article 13 : Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par L'Echappée, au moyen de 2 voitures techniques + 1 moto technique.

Article 14 : Délai d'élimination

Pour des raisons de sécurité, toute concurrente située au-delà de 10 mn après le peloton principal ou doublée devra s'arrêter et restituer son dossard auprès du commissaire de la voiture balai.

Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction d'organisation.

Article 15 : Sécurité

L'épreuve se déroulera sous le régime de la circulation « d'usage exclusif temporaire de la chaussée » validée par la Préfecture de Loire-Atlantique. Tous les véhicules dans la bulle de la course ont pour obligation de rouler avec les feux de croisement allumés.

Article 16 : Développement durable

Aucun véhicule de l'échelon course ne peut se délester de déchets en les jetant sur la chaussée ou sur les bas-côtés sous peine d'exclusion du pilote.

Pour les coureuses, il est souhaité qu'elles conservent leurs déchets dans les poches de leur maillot.

Dans l'éventualité d'un délestage, il s'effectuera auprès du véhicule de leur équipe.

Article 17 : Droit à l'image

Les clubs, sponsors et concurrentes acceptent de par leur participation à l'épreuve que les photos sur lesquelles elles figurent puissent être utilisées par le Comité d'Organisation, uniquement à des fins promotionnelles dans le cadre de publication sur tous supports en tous formats.